



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R32-2020-411 quater**

Publié le 25 novembre 2020

SOMMAIRE

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT DES HAUTS-DE-FRANCE

Décision portant ordonnancement secondaire- Annule et remplace la décision du 8 octobre 2020

Décision portant délégation aux agents de la DREAL Hauts-de-France- Annule et remplace la décision du 8 octobre 2020

RÉGION ACADÉMIQUE HAUTS-DE-FRANCE

GIP- FCIP-Education et Formation Tout au Long de la Vie

- Décision de l'assemblée générale- Avenant n°5 de la convention constitutive GIP-FCIP
- Arrêté d'approbation de la Rectrice de l'Académie de Lille
- Avenant n°5 convention constitutive du groupement d'intérêt public



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

DÉCISION

Ordonnancement secondaire

Annule et remplace la décision du 8 octobre 2020

Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Hauts-de-France,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements,

Vu le décret n° 2009-235 en date du 27 février 2009 relatif à l'organisation et aux missions des Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 21 novembre 2018 portant délégation de signature aux agents de la direction départementale des territoires et de la mer du Nord,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 24 août 2020 portant délégation de signature, en matière d'ordonnancement secondaire, à Monsieur Laurent TAPADINHAS, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Hauts-de-France,

Vu la convention du 16 juillet 2012 entre la DREAL Nord Pas-de-Calais et la division de Lille de l'ASN relative au BOP 181, action 9,

Vu le décret *n°2015-510*

Vu le décret n°2019-1594

Vu le décret n°2013-1041 et ses arrêtés d'application du 26 décembre 2019

DÉCIDE

Article 1^{er} :

Subdélégation de signature est donnée aux directrices Adjointes et au directeur Adjoint :

- Madame Catherine BARDY
- Madame Virginie MAIREY-POTIER
- Monsieur Matthieu DEWAS

pour l'exercice de Responsable de BOP délégué, à l'effet de recevoir et de répartir après validation du Responsable de BOP les crédits des BOP, et pour l'exercice d'ordonnateur secondaire, à l'effet de signer toutes pièces nécessaires à l'engagement et la liquidation des dépenses et des recettes, selon l'ensemble des dispositions prévues dans l'arrêté susvisé du Préfet, sur les missions et les Budgets Opérationnels de Programmes (BOP) indiqués à ses articles 1^{er}, 2, et 3 pour les commandes d'achats, les marchés de Travaux, Fournitures et Services, ainsi que pour les actes attributifs de subventions.

Article 2 :

Subdélégation de signature est donnée à Madame Élodie PATTE-GONDRAN, Responsable de la Mission Stratégie et Pilotage Régional (M.S.P.R.), Madame Laurence VANACKER Adjointe de la Responsable M.S.P.R. et Monsieur Christophe ISORÉ, Chargé de mission LOLF, pour l'exercice de Responsable de BOP délégué, à l'effet de recevoir et répartir après validation du Responsable de BOP les crédits des BOP indiqués à l'article 1^{er} de l'arrêté susvisé du Préfet.

Article 3 :

Subdélégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après, à l'effet de recevoir les crédits, et de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences et avec l'obligation de se conformer aux programmations arrêtées par l'autorité compétente :

- les demandes et actes d'engagement juridique,
- l'ensemble des actes nécessaires à la passation des marchés.

dans la limite des périmètres et seuils suivants, dans la limite des seuils indiqués pour chaque délégataire ci-après :

BOP : Tous BOP
Périmètre : Titres 3, 5, 6

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Francis BOULANGER	Secrétaire général	40 000 €
<i>En cas d'absence ou d'empêchement de Francis BOULANGER :</i>		
Anne LANGUE	Secrétaire générale Adjointe	
Christophe DIRUIT	Responsable du pôle financier, immobilier et moyens généraux	
Rémi HELINCKX	Responsable pôle informatique	
Nathalie BÈVE	Adjointe du Responsable du pôle gestion financière, immobilier et moyens généraux	

BOP : 113 – « Paysage, eau, diversité » (PEB)
Périmètre : Titres 3, 5 et 6

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Marc GREVET	Chef du service Eau et Nature, référent du BOP 113	40 000 €
<i>En cas d'absence ou d'empêchement de Marc GREVET :</i>		
Didier LHOMME	Adjoint au Chef du service Eau et Nature	
Jérémy HETZEL	Chargé de mission Qualité/Connaissance	
Frédéric FLORENT-GIARD	Chef du pôle planification et gestion de l'eau	
Olivier PREVOST	Chef du pôle Délégation de bassin Artois-Picardie	
François RIQUIEZ	Chef du pôle sites et paysages	
Frédéric BINCE	Chef du pôle nature biodiversité	
Christine BRUNEL	Cheffe du pôle Risques naturels	

BOP : 135 – « Urbanisme, territoires et amélioration de l’habitat » (UTAH)
Périmètre : Titres 3, 5 et 6

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Pierre BRANGER	Chef du service ÉCLAT, référent du BOP 135.	40 000 €
<i>En cas d'absence ou d'empêchement de Pierre BRANGER :</i>		
John BRUNEVAL	Adjoint au Chef de service ÉCLAT	
Maggy DECLEIR	Adjointe à la Cheffe du pôle aménagement du territoire	
Sophie HUCHETTE	Cheffe du pôle habitat construction	
Grégory LAURENT	Adjoint à la Cheffe du pôle habitat construction	
Jean-Christophe HOLDERIC	Responsable de la mission expertise et capitalisation	
Lionel HERMANGE	Responsable du pôle aménagement du territoire	

BOP : 159 - Expertise, information géographique et météorologique - EIGM
Périmètre : Titres 3, 6 et 7

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Chantal ADJRIOU	Cheffe du service Information, Développement Durable et Évaluation environnementale (IDDÉE), référente du BOP 159 EIGM	40 000 €
<i>En cas d'absence ou d'empêchement de Chantal ADJRIOU :</i>		
Paule FANGET	Adjointe à la Cheffe de service Information, Développement Durable et Évaluation environnementale (IDDÉE)	
Frédéric CARLIER	Chef du pôle Promotion de la transition	

BOP : 174 – « Énergie, climat et après-mines » (EAM)
Périmètre : Titres 3, 5, et 6

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Pierre BRANGER	Chef du service ÉCLAT, référent du BOP 174	40 000 €
Lionel MIS	Chef du Service Sécurité des Transports et des Véhicules (SSTV)	
En cas d'absence ou d'empêchement de Pierre BRANGER :		
John BRUNEVAL	Adjoint au Chef de service ÉCLAT	
Bruno SARDINHA	Chef du pôle Air-Climat-Énergie	
Pascal FASQUEL	Adjoint au Chef du pôle Air-Climat-Energie	
En cas d'absence ou d'empêchement de Lionel MIS :		
Thierry THOUMY	Adjoint au Chef du SSTV	
Didier BRUNET	Responsable du pôle véhicules	

BOP : 181 – « Prévention des risques » (PR)
Périmètre : Titres 3, 5, et 6

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Nicolas MASERAK	Chef du service Risques	40 000 €
Marc GREVET	Chef du service Eau et Nature	
Dany LEROY	Co-pilotes de l'unité moyens généraux	
Emmanuel ORY	Co-pilotes de l'unité moyens généraux	
En cas d'absence ou d'empêchement de Nicolas MASERAK:		
Xavier STREBELLE	Adjoint au chef du service risques & responsable de la mission Sécurité Défense et Chargé-e de mission auprès du/de la chef-fe du service Risques Transport et sûreté portuaire	
Laurent CHAUVEL	Chef de la division risques accidentels	
Laurent COURAPIED	Chef de la division risques sanitaires et pilotage de l'IIC	
Roger DHENAIN	Chef du pôle sous sol et ouvrages hydrauliques	
François CLERC	Chef du pôle prévision des crues et hydrométrie	
Pierre DELCOUR	Chef d'unité hydrométrie	10 000 €
Nathalie GAFFET	Cheffe d'unité prévision des crues	
Laurent GOBLET	Techniciens hydro	Limitée à l'usage de carte achat individuelle et nominative, dans le respect des plafonds définis
Éric WILK		
Jean-Michel LACQUEMANT		
Xavier POLBOS		

Pascal LIS		
<i>En cas d'absence ou d'empêchement de Marc GREVET</i>		
Jérémy HETZEL	Chargé de mission Qualité/Connaissance	40 000 €
Christine BRUNEL	Cheffe du pôle Risques naturels	

BOP : 203 - « Infrastructures et services de transport » (IST)
Périmètre : Titres 3, 5, et 6

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Séverine FEBVRE	Cheffe du Service Mobilité et Infrastructures (SMI), référent du BOP 203	180 000 € pour les commandes et marchés de travaux
Nicolas LENOIR	Adjoint à la Cheffe de service du SMI	40 000 € pour les commandes relevant du CCAG services et PI ainsi que les conventions financières 40 000 € en montant annuel cumulé des bons de commande par marchés (montant cumulé tous signataires qui a délégation) dont la signature du contrat relève du niveau direction
Lionel MIS	Chef du Service Sécurité des Transports et des Véhicules (SSTV)	40 000 €
Dany LEROY	Co-pilotes de l'unité moyens généraux	
Emmanuel ORY	Co-pilotes de l'unité moyens généraux	
<i>En cas d'absence ou d'empêchement de Séverine FEBVRE :</i>		
Luc FOLLEBOUT	Responsable du pôle stratégie/mobilité déplacement/transport	100 000 € pour les commandes et marchés de travaux
Régis AUFFRET	Adjoint au Responsable du pôle stratégie /mobilité déplacement/transport Unité Territoriale Nord Ouest AML et Littoral	20 000 € pour les commandes relevant du CCAG services et PI ainsi que les conventions financières
Thomas VIAL	Adjoint au Responsable du pôle stratégie /mobilité déplacement/transport Unité Territoriale Sud Est	
Suzanne ROBACZYNSKI	Cheffe du Pôle Maîtrise d'ouvrage du réseau routier national	20 000 € en montant annuel cumulé des bons de commande par marché (montant cumulé tous signataires qui ont la délégation) dont la signature du contrat relève du niveau direction
Claire CAFFIN	Adjointe au Responsable du Pôle Maîtrise d'ouvrage du réseau routier national	
Thierry OGEZ	Chargé mission Bruit	20 000 € pour les commandes et marchés travaux
Thierry BOETE	Responsable d'opérations dans le pôle maîtrise d'ouvrage du réseau routier national Unité Nord	
Gaëlle PAYEN	Responsable d'opérations dans le pôle maîtrise d'ouvrage du réseau routier national Unité Nord	20 000 € pour les commandes relevant du CCAG services et PI
Nordine OUZANI	Responsable cellule Stratégie et pilotage dans le pôle maîtrise d'ouvrage du réseau routier national Unité Nord	20 000 € en montant annuel cumulé des bons de commande par marché

Laurent LEFEVRE	Responsable d'opérations dans le pôle maîtrise du réseau routier national Unité Sud	(montant cumulé tous signataires qui ont la délégation) dont la signature du contrat relève du niveau direction 10 000 € pour les commandes relevant du CCAG services et PI 10 000 € en montant annuel cumulé des bons de lettres de commandes pour comptages routiers
François SANDT	Responsable de la cellule procédures administratives et foncières	
Stéphane DEHART	Responsable d'opérations dans le pôle maîtrise du réseau routier national Unité Sud	
Martial MASSELOT	Réfèrent prospective des transports PSMDT / USE	
Valentine BAYLE	Responsable de la cellule Modélisation et animation territoriale PSMDT / UNO	

BOP : 203 – « Infrastructures et services de transport » (IST)
Périmètre : Titres 3, 5, et 6

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
<i>En cas d'absence ou d'empêchement de Lionel MIS :</i>		
Thierry THOUMY	Adjoint au Chef du SSTV	40 000 €
Philippe VINCENT	Chef du pôle régulation et contrôle des transports terrestres	
Daniel DANDREA	Adjoint au Chef du pôle régulation et contrôle des transports terrestres	
Vincent UYTENHOVE	Chef d'unité supports des contrôles	10 000 €

BOP : 203 - « Infrastructures et services de transport » (IST)
Périmètre : Actes spéciaux de sous-traitance des marchés publics du SMI

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Séverine FEBVRE	Cheffe du SMI, référent du BOP 203	sans seuil
Nicolas LENOIR	Adjoint à la Cheffe du SMI	

BOP : 207 – « Sécurité et circulation routières » (SCR)
Périmètre : Titres 3, 5, et 6

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Lionel MIS	Chef du SSTV	40 000 €
Dany LEROY	Co-pilotes de l'unité moyens généraux	
Emmanuel ORY	Co-pilotes de l'unité moyens généraux	
<i>En cas d'absence ou d'empêchement de Lionel MIS :</i>		
Thierry THOUMY	Adjoint au Chef du SSTV	

BOP : 217 – « Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer » (CPPEDMD)
Périmètre : Titres 2, 3, 5, et 6

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Francis BOULANGER	Secrétaire général, référent du BOP 217	40 000 €
Anne LANGUE	Secrétaire générale Adjointe	
<i>En cas d'absence ou d'empêchement de Francis BOULANGER :</i>		
Dany LEROY	Co-pilotes de l'unité moyens généraux	
Emmanuel ORY	Co-pilotes de l'unité moyens généraux	

Agents	Fonctions	Restrictions
Chantal ADJRIOU	Cheffe du service IDDÉE	Action 217-06-04
<i>En cas d'absence ou d'empêchement de Chantal ADJRIOU :</i>		
Paule FANGET	Adjointe à la Cheffe de service	

BOP : 723 – 354
Périmètre : Titres 3 & 5

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Francis BOULANGER	Secrétaire général	40 000 €
<i>En cas d'absence ou d'empêchement de Francis BOULANGER :</i>		
Anne LANGUE	Secrétaire générale Adjointe	
Christophe DIRUIT	Responsable du pôle financier, immobilier et moyens généraux	
Nathalie BÈVE	Adjointe du Responsable du pôle gestion financière, immobilier et moyens généraux	
Rémi HELINCKX	Responsable pôle informatique	
Serge LECLERC	Responsable unité achats / immobilier	

Article 4 :

La signature des décomptes généraux et définitifs des marchés n'est déléguée qu'aux personnes citées aux articles 1 et 3 dans la limite des seuils indiqués dans ces articles.

Outre les agents mentionnés aux articles 1 et 3, délégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après, dans le cadre de leurs attributions et compétences, à l'effet de signer les pièces suivantes nécessaires à la liquidation des recettes et des dépenses, dans la limite des seuils et des restrictions indiqués :

Titre 6 :

- les certificats administratifs de constatation de service fait, sans seuil,

Autres titres :

- les constatations de service fait (sans seuil),
- les états d'acompte (sans seuil)

BOP : 113 – PEB

Agents	Fonctions	Restrictions
Christophe DIRUIT	Responsable du pôle financier, immobilier et moyens généraux	Uniquement le service fait
Nathalie BÈVE	Adjointe du Responsable du pôle gestion financière, immobilier et moyens généraux	
Rémi HELINCKX	Responsable pôle informatique	
Dany LEROY	Co-pilote de l'unité moyens généraux	
Emmanuel ORY	Co-pilote de l'unité moyens généraux	
Marie-Line TUNE	Assistante responsable du pôle financier, immobilier et moyens généraux	
Didier CARON	Assistant « activité véhicules »	
Serge LECLERC	Responsable unité achats / immobilier	
	Adjoint.e au responsable unité achats / immobilier	

Sabine LARDILLIER	Responsable pôle Ressources Humaines	
Odile DUFOURMENTELLE	Adjointe à la Responsable du pôle RH et Responsable unité RH/formation de proximité	
Malika MOUDIR	Responsable unité RH de synthèse et de proximité	
Adeline RUBBEN	Responsable unité GPEEC / formation	

BOP : 135 – UTAH

Agents	Fonctions	Restrictions
Céline GALLOIS Romain HANNEDOUCHE Agnès PRESSENSE Laurent HERLIN Anne-Lise DEMEULENAERE Grégory CODRON Céline ZIMMER Geoffrey MUNIER Delphine BIGEARD Virginie VINSON Anne CARRIOU Edwige FOURNIER Sonia MEDJENI Élodie VERRIELE Alexandre MAYEUX Aurélien DECLOMESNIL Maryse BOURGOIN-DENOEUX Karin RUCKEBUSCH	Chargés de mission	sans

Agents	Fonctions	Restrictions
Christophe DIRUIT	Responsable du pôle financier, immobilier et moyens généraux	Uniquement le service fait
Rémi HELINCKX	Responsable pôle informatique	
Dany LEROY	Co-pilote de l'unité moyens généraux	
Emmanuel ORY	Co-pilote de l'unité moyens généraux	
Marie-Line TUNE	Assistante responsable du pôle financier, immobilier et moyens généraux	
Didier CARON	Assistant « activité véhicules »	
Serge LECLERC	Responsable unité achats / immobilier	
	Adjointe au responsable unité achats / immobilier	
Sabine LARDILLIER	Responsable pôle Ressources Humaines	
Odile DUFOURMENTELLE	Adjointe à la Responsable du pôle RH et Responsable unité RH/formation de proximité	
Malika MOUDIR	Responsable unité RH de synthèse et de proximité	
Adeline RUBBEN	Responsable unité GPEEC / formation	

BOP : 159 – EIGM

Agents	Fonctions	Restrictions
CALVEZ-MAES Caroline CARLIER Frédéric PALUCH Didier VALÉRE Marie-Alexandrine	Chefs de Pôle	sans
BOURGAIN Pierrick HERMEZ-COURSIER Vanessa JOUSSERAND Maxime MÉHABI Noura	Chargés de mission	
BOUDEVILLE Nathalie LECLERCQ Florence	Assistants et gestionnaire TEDD	

Agents	Fonctions	Restrictions
Christophe DIRUIT	Responsable du pôle financier, immobilier et moyens généraux	Uniquement le service fait
Rémi HELINCKX	Responsable pôle informatique	
Dany LEROY	Co-pilote de l'unité moyens généraux	
Emmanuel ORY	Co-pilote de l'unité moyens généraux	
Marie-Line TUNE	Assistante responsable du pôle financier, immobilier et moyens généraux	
Didier CARON	Assistant « activité véhicules »	
Serge LECLERC	Responsable unité achats / immobilier	
	Adjointe au responsable unité achats / immobilier	
Sabine LARDILLIER	Responsable pôle Ressources Humaines	
Odile DUFOURMENTELLE	Adjointe à la Responsable du pôle RH et Responsable unité RH/formation de proximité	
Malika MOUDIR	Responsable unité RH de synthèse et de proximité	
Adeline RUBBEN	Responsable unité GPEEC / formation	

BOP : 174 – EAM

Agents	Fonctions	Restrictions
Élisabeth ASLANIAN Fabien BILLET Noémie FRADET Nicolas PARIS Maryline ROSSI Aude CAVROIS Christophe RAOUL Alexandra KREBS-DUHAMEL Fabien PARADIS	Chargés de mission	sans
Patrick DEREUMAUX	Adjoint au Chef du pôle sécurité et réglementation des véhicules	
Florine MARX	Chef d'équipe véhicules UD Lille	
Sébastien PREVOST	Chef d'UD Oise	
Guillaume VANDEVOORDE	Chef d'UD Somme	
Isabelle LIBERKOWSKI	Cheffe d'UD Hainaut	
Stéphanie LAMAND	Cheffe équipe véhicules UD Hainaut	
Alexandre VUYLSTEKER	Technicien véhicules UD Hainaut	
Frédéric MODRZEJEWSKI	Chef d'UD Artois	
David BOUSSARD	Coordonnateur véhicules UD Artois	
Bruno DEVRED Grégory CARIN Pascal OPIGEZ	Techniciens véhicules UD Artois	
Agents	Fonctions	Restrictions
Christophe DIRUIT	Responsable du pôle financier, immobilier et moyens généraux	Uniquement le service fait
Rémi HELINCKX	Responsable pôle informatique	
Dany LEROY	Co-pilote de l'unité moyens généraux	
Emmanuel ORY	Co-pilote de l'unité moyens généraux	
Marie-Line TUNE	Assistante responsable du pôle financier, immobilier et moyens généraux	
Didier CARON	Assistant « activité véhicules »	
Serge LECLERC	Responsable unité achats / immobilier	
	Adjointe au responsable unité achats / immobilier	
Sabine LARDILLIER	Responsable pôle Ressources Humaines	
Odile DUFOURMENTELLE	Adjointe à la Responsable du pôle RH et Responsable unité RH/formation de proximité	
Malika MOUDIR	Responsable unité RH de synthèse et de proximité	
Adeline RUBBEN	Responsable unité GPEEC / formation	

BOP : 181 – PR

Agents	Fonctions	Restrictions
Marc GREVET	Chef du service Eau et Nature, référent du BOP 113	sans
<i>En cas d'absence ou d'empêchement de Marc GREVET :</i>		
Christine BRUNEL	Cheffe du pôle Risques naturels	

Agents	Fonctions	Restrictions
Christelle MARQUIS par interim	Chefs UD	Uniquement le service fait
Isabelle LIBERKOWSKI		
Frédéric MODRZEJEWSKI		
Arnaud DEPUYDT		
Caroline DOUCHEZ		
Guillaume VANDEVOORDE		
Isabelle VALMONT	Assistantes Chefs UD	
Chantal MAIRECHE		
Edwige BERTELOOT		
Michelle D'HOLLANDE		
Marie-Christine GUIMARD		
Nathalie ROHMER		
Sandrine FLANDRE		
Sandra LHOMMET		
Christophe DIRUIT	Responsable du pôle financier, immobilier et moyens généraux	
Rémi HELINCKX	Responsable pôle informatique	
Dany LEROY	Co-pilotes de l'unité moyens généraux	
Emmanuel ORY	Co-pilotes de l'unité moyens généraux	
Marie-Line TUNE	Assistante responsable du pôle financier, immobilier et moyens généraux	
Didier CARON	Assistant « activité véhicules »	
Serge LECLERC	Responsable unité achats / immobilier	
	Adjoint.e au responsable unité achats / immobilier	
Sabine LARDILLIER	Responsable pôle Ressources Humaines	
Odile DUFOURMENTELLE	Adjointe à la Responsable du pôle RH et Responsable unité RH/formation de proximité	
Malika MOUDIR	Responsable unité RH de synthèse et de proximité	
Adeline RUBBEN	Responsable unité GPEEC / formation	

Agents	Fonctions	Restrictions
Rémy ZMYSLONY	Chef de la division territoriale de l'ASN	Action 9 uniquement service fait
En cas d'absence ou d'empêchement de Rémy ZMYSLONY :		
Jean-Marc DEDOURGE	Adjoint au Chef de la division	

BOP : 203 – IST

Agents	Fonctions	Restrictions
Pour le SMI :		
Serge LE GARZIC Rémi RIOU Boris LY Audrey DUPONT	Chargés de mission	sans
Guillaume MAILLET Gauthier CROCHU Christelle FOUACHE François GAUDRE Kathy GERME Isabelle HEROGUET Géry LELIÈVRE Bruno HERIPRET-COCQUEEL Stéphane QUENY Djanffar Love SALIM M'KOU	Chargés d'études	sans
Cécile LAURENT Cédric NURDIN	Chargés d'affaires de procédure foncière	sans
Marie-Agnès BOISSEAU Émilie DEROSIÈRE Clotilde VERHOEVEN	Cheffes de Pôle et unités PFCP	sans
Pour le SSTV :		
Philippe VINCENT	Chef du pôle régulation et contrôle des transports	
Ali BIDA	Chef unité professionnelle du transport	
Laurette TOURNEUR	Chargée mission capacité professionnelle	
Vincent UYTENHOVE	Chef unité support des contrôles	
Daniel DANDREA	Adjoint au Chef du pôle régulation et contrôle des transports	
Corinne DIRUIT	Chargée de contrôle unité support des contrôles	
Frédéric DUBOIS	Chef unité contrôle Arras	
Pierre CONDE	Chef unité contrôle Prouvy	
Matthieu FOURCROY	Chef unité contrôle Calais par intérim	
Lionel TOURTELIER	Chef unité contrôle Lille	
Robert HUGUET	Chef unité contrôle Beauvais	
Bruno CASTELAIN	Chef unité contrôle Amiens	

BOP : 207 – SC

Agents	Fonctions	Restrictions
Didier SOYER	Animateur sécurité routière	Uniquement le service
Sylvie DELPIERRE	Chargée mission sécurité routière	

BOP : 217 – CPPEDMD

Agents	Fonctions	Restrictions	
Pour le SG :		<p align="center">Actions 3 et 5</p> <p align="center">Uniquement les constatations de service fait</p>	
Christophe DIRUIT	Responsable du pôle financier, immobilier et moyens généraux		
Rémi HELINCKX	Responsable pôle informatique		
Dany LEROY	Co-pilote de l'unité moyens généraux		
Emmanuel ORY	Co-pilote de l'unité moyens généraux		
Marie-Line TUNE	Assistante responsable du pôle financier, immobilier et moyens généraux		
Didier CARON	Assistant « activité véhicules »		
Serge LECLERC	Responsable unité achats / immobilier		
	Adjoint.e au responsable unité achats / immobilier		
Romuald GLACET	Gestionnaire unité immobilier		
Rémi HELINCKX	Responsable pôle informatique		
Jean-Marie CHOREIN Nicolas CAREMELLE Fabrice DELAVIEZ Julie DESRUMAUX Laurent LEGRAND Amandine ROSSIGNOL Christophe VANWINGENE	Agents pôle informatique		
Serge LECLERC	Responsable unité achats / immobilier		
Patrice FRÈRE Magali LOMBARDO Claire RIGAUD Catherine SITKO Sylvie TUYN	Gestionnaires		
Sabine LARDILLIER	Responsable pôle Ressources Humaines		
Odile DUFOURMENTELLE	Adjointe à la Responsable du pôle RH et Responsable unité RH/formation de proximité		
Malika MOUDIR	Responsable unité RH de synthèse et de proximité		
Adeline RUBBEN	Responsable unité GPEEC / formation		
Pour le service Risques :			<p align="center">Action 3</p> <p align="center">Uniquement les constatations de service fait</p>
Nicolas MASERAK	Chef de service		
Xavier STREBELLE	Adjoint au chef du service risques & responsable de la mission Sécurité Défense et Chargé-e de mission auprès du/de la chef-fe du service Risques Transport et sûreté portuaire		

Laurent CHAUVEL François CLERC Laurent COURAPIED Roger DHENAIN	Chefs de pôle	
Sarah MAUROUX	Responsable de l'unité sous-sol	
Nathalie GAFFET	Responsable unité prévision des crues	
Christophe BIADALA	Responsable unité de la sécurité des ouvrages hydrauliques	
	Responsable unité hydrométrie	
	Chargé de maintenance	
Irène MEURICE Corinne MOMPACH Dominique AUDIC Isabelle RONDEAU Marie-Pierre DEKEYSER Sylvie HARDUIN Christine LECLERCQ Marie-Claude MERCIER	Assistantes	

BOP : 217 – CPPEDMD (suite)

Agents	Fonctions	Restrictions
Pour le service Eau et Nature :		Action 3 Uniquement les constatations de service fait
Marc GREVET	Chef du service Eau et Nature, référent du BOP 113	
Frédéric FLORENT-GIARD	Chef du pôle planification et gestion de l'eau	
Olivier PREVOST	Chef du pôle Délégation de bassin Artois-Picardie	
François RIQUIEZ	Chef du pôle sites et paysages	
Frédéric BINCE	Chef du pôle nature et biodiversité	
Christine BRUNEL	Cheffe du pôle Risques naturels	
Pour le service ÉCLAT :		
Catherine ERMOLENKO Adda DAHMANI Nadège DEFAUX	Assistants	
Pour le service IDDÉE :		
Nathalie BOUDEVILLE	Assistante	
	Assistant	
Pour le SSTV :		
Lionel MIS	Chef du SSTV	
Thierry THOUMY	Adjoint au Chef du SSTV	
Philippe VINCENT	Chef du pôle régulation et contrôle des transports terrestres	
Daniel DANDREA	Adjoint à la Cheffe du pôle régulation et contrôle des transports terrestres	
Florine MARX	Chef du pôle sécurité et réglementation des véhicules	
Ali BIDA	Chef unité professionnelle du transport	
Laurette TOURNEUR	Chargée de mission capacité professionnelle	
Vincent UYTENHOVE	Chef unité support des contrôles	
Patrick DEREUMAUX	Adjoint au Chef du pôle véhicules	

Agents	Fonctions	Restrictions
Pour le SMI :		<p>Action</p> <p>Uniquement les constatations de service fait</p>
Corinne DECQ Isabelle LEROY	Assistantes	
Pour les UD :		
Artois :		
Frédéric MODRZEJEWSKI	Chef d'UD	
Michèle D'HOLLANDE Marie-Christine GUIMARD	Assistantes	
Dominique LAHONDES	Administratif véhicules	
Hainaut :		
Isabelle LIBERKOWSKI	Cheffe d'UD	
Chantal MAIRECHE Christine AMENNOU	Assistantes	
Alexandre VUYLSTEKER	Technicien CT activité véhicules	
Maximilien DEGOBERT	Inspecteur ICPE	
Lille :		
Isabelle VALMONT	Assistante	
Littoral :		
Arnaud DEPUYDT	Chef d'UD	
Edwige BERTELOOT	Assistante	
Aisne :		
Caroline DOUCHEZ	Cheffe d'UD	
Anna DELARIBERETTE	Assistantes	
Fabienne MICHELIN-GRACIA		
Nathalie ROHMER		
Oise :		
Sébastien PREVOST	Chef d'UD	
Sandrine FLANDRE Marjorie BONNARD	Assistantes	
Somme :		
Guillaume VANDEVOORDE	Chef d'UD	
Hélène JEANNOT Sandra LHOMET	Assistantes	

BOP : 217 – CPPEDMD (suite)

Agents	Fonctions	Restrictions
Pour la Direction :		<p>Action 3</p> <p>Uniquement les constatations de service fait</p>
Denise HOSS Martine BOSCARD Sylvie LENFANT	Assistantes	
Perrine LESAVRE	directrice de cabinet	
Pour la MSPR :		
Élodie PATTE-GONDRAN	Responsable M.S.P.R.	
Laurence VANACKER	Adjointe à la responsable M.S.P.R.	
Émilie SZWAGROWSKI Olivier WATRELOS Chantal MALOBERTI Evelyne LEEUWERCK Géraldine TRICOT Sabrina POTEZ	Assistant(e)s	
Barbara DE BLOCK	infirmière	
Pour mission Qualité - Écoresponsabilité :		
Didier DARGUESSE	Responsable qualité	
Émilie LAGASSE	Chargée de mission Ecoresponsabilité	
Jamal WIZAGUEN	Chargé de mission qualité et contrôles internes	
Pour la mission Sécurité - Défense :		
Frédéric FLEURY Guillaume MARAIS	Chargés de mission	
Pour le Service Juridique Mutualisé :		
Sylvain GATHOYE	Chef de service	
Christelle FREMEAU	Assistante du Chef de service	
Maÿlis RIGOT	Adjointe au Chef de service, Cheffe du pôle Affaires générales et environnement	
Justine LARDEUR	Cheffe du pôle Travaux et contrats publics	
Marjorie DESPLANQUES-DECONINCK	Adjointe au Chef de service en charge des affaires juridiques d'Amiens, Cheffe du pôle contentieux administratif urbanisme et éoliennes	
Delphine BIGEARD	Cheffe du pôle contentieux pénal urbanisme et ICPE	
Béatrice VIDRIL	Cheffe du pôle Contentieux et affaires juridiques	
Catherine CROUTELLE	Assistante du pôle Contentieux et affaires juridiques	
Pour le SMMAPAC :		
Loïc VANDERPLANCKE	Chef du service	
Thibaut FOURDRIN	Adjoint au Chef de service, Chef du CPCM	
Véronique ZIEMBA	Adjointe au Chef du CPCM	

Laurence CELMIS	Cheffe du pôle GA-Paie-Retraite	
Isabelle JOSSELIN	Adjointe à la Cheffe du pôle GA-Paie-Retraite, Cheffe de l'unité GA-Paie	
Olivier BURY	Chef du pôle Achats-Marchés	

BOP : 723 – 354

Agents	Fonctions	Restrictions
Christophe DIRUIT	Responsable du pôle financier, immobilier et moyens généraux	Uniquement les constatations de service fait
Rémi HELINCKX	Responsable pôle informatique	
Dany LEROY	Co-pilote de l'unité moyens généraux	
Emmanuel ORY	Co-pilote de l'unité moyens généraux	
Marie-Line TUNE	Assistante responsable du pôle financier, immobilier et moyens généraux	
Didier CARON	Assistant « activité véhicules »	
Serge LECLERC	Responsable unité achats / immobilier	
	Adjoint.e au responsable unité achats / immobilier	

Article 5 :

Les personnes suivantes sont autorisées à valider via le progiciel Chorus Formulaire les demandes d'engagement juridique, les constatations de service fait ainsi que la transmission des ordres à payer flux 3 et 4 :

BOP : 203

Agents	Fonctions
Pour le SMI :	
Séverine FEBVRE	Chef de service SMI
Nicolas LENOIR	Adjoint au Chef du SMI, Chef du service par intérim
Marie-Agnès BOISSEAU	Cheffe Pôle Finances Commande Publique
Émilie DEROSIÈRE	Responsable d'unité, Adjointe à la Cheffe Pôle Finances Commande Publique
Clotilde VERHOEVEN	Responsable d'unité, référente commande publique

BOP : Tous BOP

Agents	Fonctions
Pour le SG :	
Christophe DIRUIT	Responsable du pôle financier, immobilier et moyens généraux
Nathalie BÈVE	Adjointe du Responsable du pôle gestion financière, immobilier et moyens généraux
Rémi HELINCKX	Responsable pôle informatique
Serge LECLERC	Responsable unité achats / immobilier
Patrice FRERE Magali LOMBARDO Claire RIGAUD Sylvie TUYN Catherine SITKO	Gestionnaires
Danielle BOUTHORS Florence BAUDOT-HERY Pamela SAGEOT Peggy VALET	Chargées de mission

Article 6 :

Les personnes suivantes sont autorisées à valider sous l'application Chorus-DT le transfert de l'état de frais à la dernière validation et à sa mise en paiement : « Gestionnaire valideur » (GV)

Agents	Fonctions	Programmes
Odile ADJANOH	Gestionnaire valideur (GV)	Tous programmes
Malika MOUDIR		
Virginia RIBEIRO DA COSTA		
Françoise ROËLENS		

Article 7 :

Les personnes suivantes sont autorisées sous l'application Chorus-DT :

- à valider l'ordre de mission, pour le déclenchement des prestations : « service Gestionnaire » (SG)

Listes des chargés de voyages en DREAL

Services	Périmètre Nord	Périmètre Sud		Périmètre Nord	Périmètre Sud
Direction Sécurité Défense	Martine BOSCARD Denise HOSS	Sylvie LENFANT	SMMAPAC	Loïc VANDERPLANCKE Thibaut FOURDRIN Mégane D'ALMEIDA	Loïc VANDERPLANCKE Thibaut FOURDRIN Mégane D'ALMEIDA
Qualité – Éco-responsabilité	Emilie LAGASSE		SJM	Christelle FREMEAU	Christelle FREMEAU
Communication	Maryline DELATOURE		UD ARTOIS	Michelle DHOLLANDE Marie-Christine GUIMARD	-
MSPR	Evelyne LEEUWERCK Olivier WATRELOS Emilie SZWAGROWSKI	Chantal MALOBERTI	UD HAINAUT	Chantal MAIRECHE	-
SG	Virginia RIBEIRO Odile ADJANOH	Françoise ROELENS Christian KORNOUYTCH	UD LILLE	Isabelle VALMONT	-
Risques	Corinne MOMPACH	Marie-Claude MERCIER	UD LITTORAL	Edwige BERTELOOT	-
Eau et Nature	Liliane VASSEUR	Catherine BLANGER Michèle MANDEL Christelle SEVEL	UD AISNE	-	Anna DELARIBERETTE Roselyne LAMBERT Fabienne MICHELIN-GRACIA Nathalie ROHMER
ECLAT	Adda DAHMANI Nadège DEFAUX Catherine ERMOLENKO	-	UD OISE	-	Sylvie AMELINE Sandrine FLANDRE Sandrine LESAGE
IDDEE	Fatiha AZZAOU Nathalie BOUDEVILLE Nathalie DELATTRE-DUTERTE Pascale LEBLOND	Sylvie MODESSE	UD SOMME	-	Sandra LHOMMET Hélène JEANNOT Christèle HURTEKANT
SSTV	Caroline BATTEUX Nathalie PICAUD	Caroline BATTEUX	ASN	Elisabeth LETURQUE Nathalie LEROY Christine WALLARD	-
SMI	Corinne DECQ Isabelle LEROY Claudine SZYMANSKI	Sylvie LENFANT	-	-	-

- à exercer le rôle FC (facturation centralisée) :

DREAL Hauts-de-France :

Dany LEROY
Marie-Dominique D'HALLUIN
Virginia RIBEIRO DA COSTA
Françoise ROËLENS
Emmanuel ORY
Christian KORNOUTYTCH

ASN :

Rémy ZMYSLONY
Nathalie-Claude LEROY
Elisabeth LETURQUE
Christine WALLARD

Article 8 :

Subdélégation de signature est donnée aux agents membres du Centre de prestations comptables mutualisé (CPCM) désignés ci-après, à l'effet de signer ou de valider sous le progiciel Chorus, pour le compte de la DREAL, ainsi que pour le compte des services délégants DDT(M)Nord, Pas-de-Calais, Aisne, Oise, Somme, DRAAF Hauts-de-France, DDPP Nord, Pas-de-Calais, Aisne, Oise, Somme, ENTE, CVRH et DIR, sur les BOP :

- 348 pour les seuls actes relatifs à la construction de la nouvelle Cité administrative de Lille,

- 113 – 134 – 135 – 143 – 148 – 149 – 159 – 174 – 181 – 190 – 203 – 205 – 206 – 207 – 215– 217 – 354 – 721 – 723 – 724, les actes suivants :

Agents	Profils	Actes délégués
Thibaut FOURDRIN Nathalie BOULET Fatma BRAHIMI Véronique CAREYE Aurélie GOURGUECHON Éric LAUWERIE Véronique ZIEMBA	Valideurs	<ul style="list-style-type: none"> - les propositions d'engagements juridiques auprès du CBR, - les validations des engagements juridiques, - les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses (notamment la certification du service fait et la validation des demandes de paiement), - les ordres de recettes destinés à assurer le recouvrement des créances de l'état, - toutes correspondances, ampliations, pièces annexes, nécessaires à l'ordonnancement des dépenses et des recettes
Unité Achats Subventions :		
Guillaume CAPPON Lydie HAUTIER Virginie HOUSSEAU Marie LAROSE Didier LAURENT Benoît ROUGERON Vacataires : Marine COPIN Gaëtan FLINOIS	Chargé-es de prestations comptables	certification du service fait
Unité Marchés Complexes		
Jean-François BARBET Aurélie GOURGUECHON Angélique HOUSSIN Sophie GOETHALS	Chargé-es de prestations comptables	certification du service fait
Unité Prestations Sociales RNF		
Virginie ANQUEZ Hélène CONCEICAO Aurélie MALADRY Vacataires : Sephora CHERIGUI	Chargé-es de prestations comptables	certification du service fait

Article 9 :

Les référents des BOP désignés à l'article 3 du présent arrêté m'adresseront un compte rendu d'utilisation des crédits et la situation de la mesure de la performance des budgets opérationnels arrêtés aux 30 avril, 31 août et 31 décembre.

Les subdélégués ci-dessus nommés aux articles 1 et 3 devront tenir un registre et fournir à la fin de chaque année au Responsable de la Division Marchés la liste des marchés à procédure adaptée (MAPA) qu'ils auront signés dans le cadre de cette délégation.

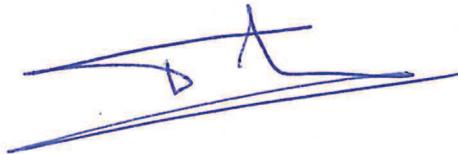
Article 10 :

Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Hauts-de-France, est chargé, au nom du Préfet de Région, de l'exécution de la présente décision dont une copie lui sera transmise ainsi qu'au Directeur Régional des Finances Publiques de la Région Hauts-de-France et du Département du Nord, au Directeur Départemental des Finances Publiques du Département de la Somme et au Directeur Départemental des Finances Publiques du Département de l'Oise, accompagnée d'un spécimen de signature des agents habilités.

La décision sera publiée au Recueil des Actes Administratifs de l'État en Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 23 NOV. 2020

Le Directeur Régional de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement des Hauts-de-France



Laurent TAPADINHAS



PRÉFET DU NORD

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DÉCISION

portant délégation aux agents de la DREAL Hauts-de-France

Annule et remplace la décision du 8 octobre 2020

Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Hauts-de-France,

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

Vu le décret n° 2009-235 du 27 février 2009 relatif à l'organisation des Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL),

Vu l'arrêté ministériel du 10 janvier 2019 nommant Monsieur Laurent TAPADINHAS Ingénieur Général des Ponts, des Eaux et des Forêts, Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Hauts-de-France

Vu l'arrêté du Préfet du Nord du 31 janvier 2019 portant délégation de signature à Monsieur Laurent TAPADINHAS, Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Hauts-de-France,

DÉCIDE

Article 1^{er}

Délégation est donnée à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les décisions définies à l'article 1^{er} de l'arrêté susvisé de Monsieur le Préfet du Nord en date du 31 janvier 2019 à :

- Madame Catherine BARDY, Directrice Adjointe
- Madame Virginie MAIREY-POTIER, Directrice Adjointe
- Monsieur Matthieu DEWAS, Directeur Adjoint

Monsieur Francis BOULANGER, Secrétaire Général

Madame Anne LANGUE, Secrétaire Générale Adjointe

Madame Perrine LESAVRE, Directrice de Cabinet

Madame Nicolas MASERAK, Chef du service Risques

Monsieur Xavier STREBELLE, Adjoint au Chef du service Risques

Monsieur Marc GREVET, Chef du service Eau et Nature

Monsieur Didier LHOMME, Adjoint au Chef de service Eau et Nature

Monsieur Pierre BRANGER, Chef du service Énergie, Climat, Logement et Aménagement des Territoires

Monsieur John BRUNÉVAL, Adjoint au Chef du service Énergie, Climat, Logement et Aménagement des Territoires

Madame Chantal ADJRIOU, Cheffe du service Information, Développement Durable et Évaluation environnementale

Madame Paule FANGET, Adjointe à la Cheffe du service Information, Développement Durable et Évaluation environnementale

Monsieur Lionel MIS, Chef du Service Sécurité des Transports et des Véhicules

Monsieur Thierry THOUMY, Adjoint au Chef du Service Sécurité des Transports et des véhicules

Madame Séverine FEBVRE, Cheffe du service mobilité et infrastructures

Monsieur Nicolas LENOIR, Adjoint à la Cheffe du Service Mobilité et Infrastructures

Madame Christelle MARQUIS, Adjointe au Chef de l'Unité Départementale de Lille
Madame Isabelle LIBERKOWSKI, Cheffe de l'Unité Départementale du Hainaut
Monsieur Medhy MELIN, Adjoint à la cheffe de l'Unité Départementale du Hainaut
Monsieur Arnaud DEPUYDT, Chef de l'Unité Départementale du Littoral
Monsieur Sébastien CARRÉ, Adjoint au chef de l'Unité Départementale du Littoral

Article 2-

Délégation est donnée, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences, les décisions définies par :

- l'article 1^{er} de l'arrêté susvisé de Monsieur le Préfet du Nord du 31 janvier 2019, paragraphe I-1 (Mines, carrières et terrils, eaux souterraines et minérales, espaces souterrains, explosifs) à :

Monsieur DHENAIN Roger
Madame MAUROUX Sarah
Monsieur CHIKH Belkacem
Monsieur DUBUISSON Jean-Philippe
Madame KRAWCZYK Céline
Madame TAIN Caroline
Monsieur BOUCHIND'HOMME Philippe

- l'article 1^{er} de l'arrêté susvisé de Monsieur le Préfet du Nord du 31 janvier 2019, paragraphe I-2 (Environnement Industriel) à :

Monsieur CHAUVEL Laurent
Monsieur SANTERRE Nicolas
Monsieur COURAPIED Laurent
Monsieur COLACCINO Sandro
Monsieur DEBONNE Olivier
Monsieur EMIEL Christophe
Monsieur CARRÉ Sébastien
Monsieur PACAULT Nicolas
Madame TAIN Caroline
Monsieur DOURLLEN Thomas
Monsieur LECLUSE Jean-Marie
Madame FREY Claire
Monsieur MELIN Medhy
Monsieur LEDUC Nicolas
Madame VIRETTE Hélène
Madame OUTIMJICHT Radia
Madame MARQUIS Christelle
Madame GILLE Christine
Monsieur MASSON Vincent

- l'article 1^{er} de l'arrêté susvisé de Monsieur le Préfet du Nord du 31 janvier 2019 , paragraphe I-3 (Équipements sous pression) à :

Monsieur CHAUVEL Laurent
Monsieur PHILIPP Maxime
Monsieur CARON Philip
Monsieur DAMIENS Alexandre
Monsieur DAVID Didier
Monsieur DELANNOY Vincent
Monsieur DUTHOIT Xavier
Monsieur HAMMER Benoit
Madame MASCARTE Virginie

- l'article 1^{er} de l'arrêté susvisé de Monsieur le Préfet du Nord du 31 janvier 2019, paragraphes I-4 (Production, transport et distribution d'énergie) à :

Monsieur PHILIPP Maxime
Monsieur CHAUVEL Laurent
Monsieur DAVID Didier
Monsieur CARON Philip
Madame MASCARTE Virginie

- l'article 1^{er} de l'arrêté susvisé de Monsieur le Préfet du Nord du 31 janvier 2019, Paragraphe II-1 (Protection de la nature et des paysages) à :

Monsieur FLORENT-GIARD Frédéric
Monsieur BINCE Frédéric
Monsieur GONIDEC David

- l'article 1^{er} de l'arrêté susvisé de Monsieur le Préfet du Nord du 31 janvier 2019, paragraphe III (Énergie) à :

Madame ASLANIAN Élisabeth
Monsieur SARDINHA Bruno
Monsieur BILLET Fabien
Monsieur FASQUEL Pascal

- l'article 1^{er} de l'arrêté susvisé de Monsieur le Préfet du Nord du 31 janvier 2019, paragraphe IV-1 (Véhicules) à :

Monsieur BRUNET Didier
Monsieur PREVOST Sébastien
Madame LIBERKOWSKI Isabelle
Monsieur MODRZEJEWSKI Frédéric
Monsieur BOUSSARD David
Madame MARX Florine
Monsieur DEREUMAUX Patrick
Monsieur DUPLAT Sébastien
Monsieur CARIN Grégory
Monsieur DAUCHEZ Jean-Bernard
Monsieur DEBRAS Christian
Monsieur DEVRED Bruno
Monsieur VANDEVOORDE Guillaume
Monsieur DUBRULLE Grégory
Monsieur MABUT Harry
Monsieur MARCHAL Eric
Monsieur OPIGEZ Pascal
Monsieur VATBLED Philippe
Madame LAMAND Stéphanie
Monsieur VUYLSTEKER Alexandre
Monsieur WILLEMART Marcel
Monsieur PETIT David
Monsieur LAHONDES Dominique
Madame ABOULAHCEN Malika
Monsieur Francisco HENRIQUES
Madame TONNEL Christine

- l'article 1^{er} de l'arrêté susvisé de Monsieur le Préfet du Nord du 31 janvier 2019, paragraphe IV-2 (Transports exceptionnels) à :

Madame CANLERS Elvire

- l'article 1^{er} de l'arrêté susvisé de Monsieur le Préfet du Nord du 31 janvier 2019, paragraphe IV-3 (régulation et contrôle des entreprises de transports terrestres) à :

Monsieur DANDREA Daniel
Monsieur UYTENHOVE Vincent
Monsieur VINCENT Philippe

- l'article 1^{er} de l'arrêté susvisé de Monsieur le Préfet du Nord du 31 janvier 2019, paragraphe V-1 (sécurité des transports publics guidés) à :

Monsieur LENOIR Nicolas
Monsieur FOLLEBOUT Luc

à l'exception des décisions suivantes :

- Suivi des dossiers et documents d'exploitation réglementaires :

gestion des dossiers associés aux systèmes nouveaux, aux modifications substantielles des systèmes existants et aux réévaluations périodiques de la sécurité des systèmes (DDS, DPS, DAE, DS, DSR, DSA)

- **décision d'autorisation de réalisation des tests et essais avant mise en exploitation, marche à blanc, essais à vide sur une ligne en exploitation**
- **décision d'approbation de dossiers et de mise en service de nouveaux équipements, dans le cadre de travaux sur une ligne dont l'exploitation est maintenue en parallèle**

gestion des documents d'exploitation et de leurs modifications (RE, RP, RSE, PIS)

- **décision concernant la gestion des documents**

• Suivi des systèmes en exploitation :
gestion des événements affectant la sécurité :

- **information de l'administration centrale (DGITM et CMVOA) et du BEA-TT en lien avec le STRMTG**

gestion des situations sensibles :

- **imposition de mesures spécifiques d'analyse, de surveillance ou d'amélioration**
- **décision de mesures restrictives ou suspensives d'exploitation**

- l'article 1^{er} de l'arrêté susvisé de Monsieur le Préfet du Nord du 31 janvier 2019, paragraphe V-2 (système de transport publics guidé à vocation historique ou touristique) à :

Madame Séverine FEBVRE
Monsieur LENOIR Nicolas
Monsieur FOLLEBOUT Luc

à l'exception des décisions suivantes :

- Suivi des dossiers et documents d'exploitation réglementaires :

gestion des dossiers associés aux systèmes nouveaux, aux modifications substantielles des systèmes existants et aux réévaluations périodiques de la sécurité des systèmes (DDS, DPS, DAE, DS, DSR, DSA)

- **décision d'autorisation de travaux, de réalisation de tests et essais, de mise en exploitation**

gestion des documents d'exploitation et de leurs modifications (RE, RP, RSE, PIS)

- **décision concernant la gestion des documents**

• Suivi des systèmes en exploitation :
gestion des événements affectant la sécurité

- **information de l'administration centrale (DGITM et CMVOA) et du BEA-TT en lien avec le STRMTG**

gestion des situations sensibles

- imposition de mesures spécifiques d'analyse, de surveillance ou d'amélioration
- mise en demeure de se conformer aux obligations de sécurité
- décision de mesures restrictives ou suspensives d'exploitation
- décision de lever les mesures restrictives ou suspensives d'exploitation

Article 3-

Délégation est donnée, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences, les décisions définies par :

- l'article 4 de l'arrêté susvisé de Monsieur le Préfet du Nord du 31 janvier 2019, paragraphe VII (Expert pour le contrôle des épreuves à pression) à :

Madame LIBERKOWSKI Isabelle
Monsieur MODRZEJEWSKI Frédéric
Monsieur DEPUYDT Arnaud
Monsieur CHAUVEL Laurent
Monsieur DAVID Didier

Article 4-

Délégation est donnée, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences, les décisions définies par :

- l'article 6 de l'arrêté susvisé de Monsieur le Préfet du Nord du 31 janvier 2019, paragraphe VIII (Expert pour les essais et épreuves avant mise en exploitation des canalisations de gaz combustible) à :

Madame LIBERKOWSKI Isabelle
Monsieur MODRZEJEWSKI Frédéric
Monsieur DEPUYDT Arnaud
Monsieur CHAUVEL Laurent
Monsieur DAVID Didier

Article 5-

Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Hauts-de-France, est chargé, au nom de Monsieur le Préfet du Nord, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés, transmis à Monsieur le Préfet et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Nord.

Fait à Lille, le **23 NOV. 2020**

le Directeur Régional de
l'Environnement, de l'Aménagement et
du Logement
des Hauts-de-France


Laurent TAPADINHAS

DECISION OU AVIS (1) DE L'ASSEMBLEE GENERALE

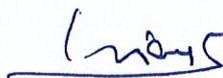
GIP FCIP
Éducation et Formation
Tout au Long de la Vie

<u>N° d'enregistrement</u>	L'Assemblée Générale a été consultée par visioconférence le 19 mai 2020, sous la présidence de M. Paul-Eric PIERRE, Secrétaire général de l'académie de Lille, représentant Mme Valérie CABUIL, Rectrice de région académique, Rectrice d'académie, Chancelière des universités, à la suite de la convocation accompagnée de l'ensemble des documents permettant l'analyse des membres de la proposition de décision, convocation qui a été adressée par mail aux membres le 04/05/2020
AG 20-01	
<u>Objet :</u>	
Avenant n°5 de la convention constitutive GIP-FCIP	5 des 6 Membres ayant voix délibérative
	Arrête,
	L'avenant n°5 de la convention constitutive du GIP-FCIP
	(Cf. annexe jointe)
	Nombre de votants : 5
	Pour : 5
	Contre : 0
	Abstention : 0
	Refus de vote : 0

(1) rayer la mention inutile

Lille, le 19 mai 2020

Pour la Présidente de l'assemblée générale



Paul-Eric PIERRE
Secrétaire Général de l'Académie de Lille

La Rectrice de l'Académie de Lille

RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

GIP FCIP
Education Formation Tout
au Long de la Vie

11 avenue de Dunkerque
59000 LILLE Cedex

Dossier suivi par :
Virginie DUCORNET
Secrétaire Générale

Tél. 03 62 59 52 00
Fax 03 62 59 52 01
ce.gip@ac-lille.fr

Réf. n°2020DIR28

Vu la loi n°2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit, et notamment son chapitre II, articles 98 à 122 portant dispositions relatives au statut des groupements d'intérêt publics ;

Vu le décret n°21012-91 du 26 janvier 2012 relatif aux groupements d'intérêts publics, et notamment son article 1-II, fixant les modalités d'approbation des conventions constitutives d'un groupement d'intérêt public, et notamment pour les groupements dont les activités relèvent des missions énumérées à l'article 33 du décret du 29 avril 2004 ;

Vu l'arrêté du 23 mars 2013 pris en application de l'article 3 du décret n°2012-91 du 26 janvier 2012 relatif aux groupements publics ;

Vu la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel et portant principalement les réformes de la formation professionnelle et de l'apprentissage,

Vu la délibération N°AG20/01 à l'assemblée générale du GIP FCIP approuvant l'avenant n°5 de la convention constitutive en date du 8 juillet 2013 ;

Vu l'avis favorable du Commissaire du gouvernement et de Monsieur le Directeur régional des finances publiques (DRFIP) concernant cet avenant n°5 de la convention constitutive.

Considérant que le projet présenté est conforme aux dispositions légales et réglementaires précitées,

ARRÊTE

Article 1 : l'avenant n°5 de la convention constitutive du groupement d'intérêt public Formation Continue et Insertion Professionnelle de l'académie de Lille, (GIPAL) est approuvé.

Article 2 : la présente approbation accompagnée de la convention ci-annexée sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Article 3 : le directeur du GIP FCIP est chargé de l'exécution du présent arrêté, en date du 22 octobre 2020.



Valérie CABUILLI

Avenant n° 5 CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC

Formation Continue et Insertion Professionnelle de l'académie de Lille

Il est constitué entre:

- l'Etat, représenté par Madame la Rectrice de Région académique, Rectrice d'académie, Chancelière des universités

et

- l'EPLE support du GRETA Grand Artois, représenté par son chef d'établissement
- l'EPLE support du GRETA Grand Hainaut, représenté par son chef d'établissement
- l'EPLE support du GRETA Lille Métropole, représenté par son chef d'établissement
- l'EPLE support du GRETA Grand Littoral, représenté par son chef d'établissement
- l'EPLE d'accueil de l'UFA Vauban de Aire sur la Lys, représenté par son chef d'établissement
- l'EPLE d'accueil de l'UFA de l'Europe à Dunkerque, représenté par son chef d'établissement

Un groupement d'intérêt public régi par la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 (article 98 et suivants), le décret n° 2012-91 du 26 janvier 2012, le décret 2013-292 du 5 avril 2013, la circulaire n° 2013-037 du 17 avril 2013.

Les articles suivants sont modifiés tel qu'il suit :

Article 2 : objet

Dans le cadre des orientations définies par les recteurs, le GIP FCIP de Lille, déclaré comme organisme de formation a pour objet la mise en œuvre et le développement d'une coopération concertée dans les domaines de la formation continue des adultes, de l'apprentissage, de la formation et de l'insertion professionnelle.

A ce titre, l'activité d'animation et de coordination des EPLE pour le développement de l'apprentissage est gérée administrativement et financièrement par le GIP FCIP sous dénomination CFA Académique . Le GIP FCIP agit en tant qu'interlocuteur des collectivités territoriales pour la déclinaison opérationnelle de la politique de formation tout au long de la vie.

Il exerce notamment :

1) Des fonctions support et de prestation de services au profit des membres du groupement soit :

- Contribuer à l'élaboration des contrats d'objectifs et accompagner leur mise en œuvre
- Contribuer à la mise en œuvre de la politique en matière de ressources humaines et à l'harmonisation des pratiques
- Mettre en œuvre le plan de formation des personnels de la formation continue et développer des actions de formation de formateurs et de prestation de service au bénéfice des EPLE, GRETA et autres structures de l'Education Nationale
- Assurer des activités de recherche/développement et d'ingénierie de formation et de réponse aux appels d'offre publics ou privés d'envergure régionale et/ou contribution à l'action publique régionale de formation tout au long de la vie. Le GIP FCIP peut être porteur d'une réponse à un appel d'offre d'envergure interrégionale, nationale ou européenne. Dans ce cas, il est l'interlocuteur unique du conseil régional pour sa déclinaison opérationnelle en lien avec les politiques académiques. Il négocie les marchés régionaux au nom des EPLE supports de Greta membres du GIP, qui assurent l'ingénierie et la mise en œuvre de l'ensemble des prestations de formation et d'insertion dans le respect du contrat d'objectifs signé avec le recteur. Le GIP FCIP fait exécuter la commande publique par les GRETA et qui sont opérateurs des prestations conventionnées. Il passe une convention avec le commanditaire en précisant les EPLE support de Greta concernés. Il établit une convention spécifique avec chaque Greta réalisateur. Il peut soit soumissionner en son nom, soit être constitué mandataire d'un groupement solidaire ou conjoint,

Avenant n° 5 CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC

Formation Continue et Insertion Professionnelle de l'académie de Lille

- Gérer et coordonner les fonds et moyens affectés à des activités académiques bénéficiant de financements extérieurs
- Gérer les fonds mutualisés en vue de garantir certains risques financiers des GRETA et de les accompagner dans leur développement.
- Gérer et coordonner la communication au nom et au bénéfice du réseau académique ;

2) Des activités et prestations spécifiques dans les domaines suivants

- Validation des acquis de l'expérience, dont éventuellement l'accompagnement, ainsi que les positionnements à caractère réglementaire
- Développement et mise en œuvre des activités pédagogiques relatives à la formation professionnelle des jeunes sous contrat de travail
- Conseil, expertise, étude, intervention en direction des entreprises et autres tiers publics et privés.

3) Les activités relatives à l'apprentissage.

3) La gestion des équipements et des services d'intérêt communs, nécessaires à l'ensemble des activités visées ci-dessus

Article 3

Le siège du groupement est fixé au 111 avenue de Dunkerque 59 009 LILLE.
Il pourra être transféré en tout autre lieu par décision du conseil d'administration.

Article 7 : Droits et obligations

Les droits des membres du groupement sont les suivants:

ETAT	96,40%
GRETA Grand Artois	0,80 %
GRETA Grand Littoral	0,80 %
GRETA Grand Hainaut	0,80 %
GRETA Lille Métropole	0,80 %
UFA du lycée Vauban de Aire sur la Lys	0,20 %
UFA du lycée de l'Europe de Dunkerque	0,20 %

Dans leurs rapports entre eux, les membres sont tenus des obligations du groupement dans les mêmes proportions que ci-dessus.

Dans leurs rapports avec les tiers, les membres ne sont pas solidaires : ils sont responsables des dettes du groupement à proportion de leurs droits statutaires.

ORGANISATION ET ADMINISTRATION

Article 21 : Directeur du groupement

Le recteur nomme, pour une durée de 3 ans renouvelable, un directeur ayant ou non la qualité d'administrateur. En cas de vacance prolongée de l'occupation de la fonction de directeur et sur demande de l'autorité académique, le secrétaire général du GIP FCIP assure l'intérim de la direction du GIP FCIP dans l'attente de la nomination d'un nouveau directeur.

Le directeur assure le fonctionnement du groupement sous l'autorité du conseil et dans les conditions fixées par celui-ci. Il exécute les décisions dans le cadre de la convention constitutive. Il procède notamment au recrutement et à la gestion du personnel, exécute l'état prévisionnel des recettes et des dépenses, passe les contrats nécessaires au fonctionnement du groupement.

Il est ordonnateur des recettes et dépenses du groupement.

Une fois par an, il soumet au conseil d'administration un rapport d'activité du groupement.

Dans les rapports avec les tiers, le directeur du groupement engage le groupement par tout acte entrant dans son objet.

Avenant n° 5 CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC

Formation Continue et Insertion Professionnelle de l'académie de Lille

Article 24 : Conseil de perfectionnement

Le conseil de perfectionnement, prévu à l'article L. 6231-3 du code du travail, est placé auprès du Directeur.

Les attributions du conseil de perfectionnement institué sont conformes aux articles R.6231-3 à R.6231-5 du code du travail. Il est obligatoirement saisi pour avis des questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du CFA. Il examine et débat ces dernières, notamment sur :

- le projet pédagogique du centre de formation d'apprentis ;
- les conditions générales d'accueil, d'accompagnement des apprentis, notamment les apprentis en situation de handicap, de promotion de la mixité et de la mobilité nationale et internationale pour lesquels des référents sont nommés ;
- l'organisation et le déroulement des formations ;
- les conditions générales de préparation et de perfectionnement pédagogique des formateurs ;
- l'organisation des relations entre les entreprises accueillant des apprentis et le centre ;
- la contractualisation avec des établissements d'enseignement, des organismes de formation ou des entreprises au sens des articles L. 6232-1 et L. 6233-1 ;
- les projets d'investissement ;
- les informations publiées annuellement en application de l'article L. 6111-8.

La présidence du conseil de perfectionnement est assurée par le Directeur. Un règlement intérieur précise les modalités de fonctionnement du conseil de perfectionnement ainsi que la désignation de ses membres.

Le Directeur peut également inviter pour consultation, sur proposition d'un membre, toute personne dont la présence serait opportune en raison, notamment de son expérience pédagogique et professionnelle.

Le conseil de perfectionnement se réunit sur convocation de son président, ou de son représentant, au moins deux fois par an.

Les autres articles restent inchangés

Fait à Lille en 7 exemplaires, le

19/05/2020

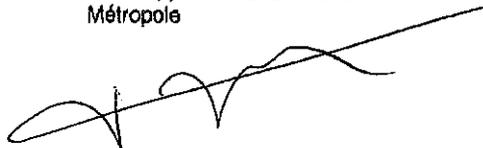
La Rectrice de Région académique, Rectrice
d'académie, Chancelière des universités



Le Chef d'Établissement
du Lycée Henri SENEZ à Henin Beaumont
support du GRETA Grand
Artois



Le Chef d'Établissement
du Lycée Gaston BERGER à
Lille Support du GRETA Lille
Métropole



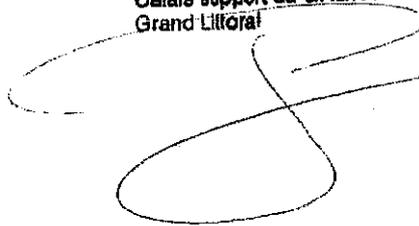
Avenant n° 5 CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC

Formation Continue et Insertion Professionnelle de l'académie de Lille

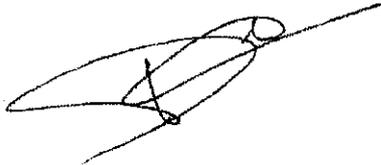
Le Chef d'Établissement
du Lycée E.Labbé à Douai
support du GRETA Grand
Hainaut



Le Chef d'Établissement
du Lycée P. de Coubertin à
Calais support du GRETA
Grand Littoral



Le Chef d'Établissement
Etablissement d'accueil accueil de
l'UFA Vauban d'Aire sur la Lys



Le Chef d'Établissement
du Lycée de l'Europe à Dunkerque
Etablissement support de l'UFA de
l'Europe

